

# Objectif Oman

Décembre 2020 –  
Janvier 2021



## FAITS SAILLANTS

- *La crise du Covid-19 a accéléré le rythme de départ des expatriés*
- *Les autorités omanaises ont dévoilé leur budget 2021*
- *Les tarifs réglementés de l'électricité et de l'eau augmentent*
- *Le condensat a soutenu la production de pétrole en 2020*
- *L'offre conceptuelle du port de Lorient retenue pour le développement du port de pêche de Duqm*

## CLIMAT DES AFFAIRES

### **Point de situation sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19**

Le Sultanat d'Oman comptait officiellement 134 326 cas de Covid-19 recensés pour 1 529 décès au 31 janvier 2021. Conséquence notamment de mesures strictes en matière d'entrée sur le territoire – interdiction des séjours d'une durée inférieure à huit jours, quarantaine obligatoire d'une semaine avec port du bracelet électronique et multiples tests PCR, fermeture depuis le 18 janvier et jusqu'à nouvel ordre des frontières terrestres –, le Sultanat a enregistré un ralentissement de l'épidémie, avec désormais moins de 20 nouvelles hospitalisations par jour. La campagne de vaccination a par ailleurs débuté pour les personnels médicaux, les plus de 65 ans et les personnes souffrant d'affections sur la base principalement du vaccin *Pfizer-BioNTech*. 37 045 individus ont été vaccinés à ce jour, soit 0,7% de la population. A noter qu'en parallèle de ces mesures de lutte contre l'épidémie, les autorités ont annoncé l'exemption de visa tourisme pour les ressortissants de 103 pays en cas de séjour en Oman inférieur ou égal à 14 jours. Cette décision vise notamment à redynamiser à terme un secteur touristique fortement affecté par la pandémie de Covid-19.

### **La crise du Covid-19 a accéléré le rythme de départ des expatriés**

Si la tendance à la baisse de la population expatriée du Sultanat d'Oman avait d'ores et déjà débuté en amont de la crise sanitaire et économique actuelle, en raison notamment du renforcement de la politique d'omanisation des emplois, la pandémie de Covid-19 a fortement contribué à l'accélération de ce phénomène. Environ 270 000 travailleurs étrangers ont ainsi quitté le Sultanat au cours de l'année 2020 (recul de 15,7% en g.a.), réduisant la part des expatriés à 39% de la population totale, soit 1,7 million de personnes, contre 46% à son « apogée » en 2017.

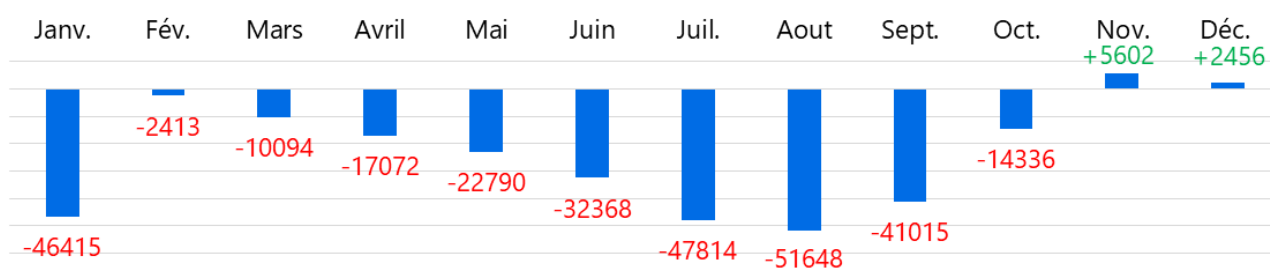
Représentant 87% de la population expatriée, les travailleurs du sous-continent indien ont vu leurs effectifs fondre de façon conséquente sur cette période : -12,2% pour les Bangladais (à 554 000 fin décembre 2020),

-20,3% pour les Indiens (492 000) et -12,9% pour les Pakistanais (181 000). Moins nombreux, les expatriés philippins, égyptiens et occidentaux ont également vu leur contingent diminuer de manière significative.

Si ces importants changements démographiques ont contribué à transformer la structure du marché local du travail, tous les secteurs d'activité n'ont toutefois pas été concernés de la même manière. Premier employeur de main d'œuvre étrangère, le secteur de la construction a ainsi enregistré une baisse de 22,6% de ses effectifs (379 000 employés expatriés restants fin décembre 2020), contre -12,2% pour les commerces et garages automobiles (207 000), -14,1% pour l'industrie manufacturière (170 000) et -14,2% pour la restauration et l'hôtellerie (104 000). Moins visible dans les statistiques, le nombre de cadres dirigeants et de consultants étrangers dans les administrations et grands groupes publics a également diminué à la faveur d'une stratégie revendiquée par les autorités de transfert des postes à hautes responsabilités aux Omanais.

Conséquence probable du fort recul de l'activité économique (récession de 10% en 2020 selon le FMI), les Omanais ne semblent toutefois bénéficier qu'à la marge du départ des travailleurs expatriés pour le moment. Si la proportion des citoyens omanais sur le marché de l'emploi progresse logiquement, notamment dans le secteur privé (15,4% fin décembre 2020 contre 13,7% un an plus tôt), et que les cadres étrangers sont bien remplacés par des nationaux, le nombre d'Omanais employés baisse en valeur absolue (-2,9% dans le privé sur un an ; -2,6% dans le public<sup>1</sup>).

Variation mensuelle du nombre de travailleurs expatriés en Oman au cours de l'année 2020



Source : Centre national pour les statistiques et l'information (NCSI)

De nouvelles mesures de soutien à l'emploi des nationaux

Le ministre du Travail, SE Dr. Mahad Said Ba'Owain, a annoncé le 27 janvier 2021 une série de mesures destinées à favoriser l'accès des Omanais au marché du travail. Les principales annonces concernent notamment la remise en cause du système actuel d'octroi ou de renouvellement de permis pour le recrutement de travailleurs expatriés – lancement d'une nouvelle plateforme en ligne pour l'emploi prévu au second trimestre 2021 –, ainsi que la forte hausse des droits acquittés le cas échéant. Alors que ces droits étaient auparavant fixés au tarif unique de 301 OMR (abaissé temporairement à 201 OMR dans le cadre des mesures anti-crise), la nouvelle grille tarifaire dévoilée sera indexée sur le statut professionnel des expatriés ou leur niveau de salaire.

En particulier, le recrutement d'un cadre supérieur ou d'un expatrié dont le salaire sera de 4000 OMR et plus (toutes fonctions confondues) coûtera désormais 2001 OMR, contre 1001 OMR pour un cadre intermédiaire ou un expatrié gagnant entre 2500 et 3999 OMR, 601 OMR pour un technicien/spécialiste et 301 OMR pour un travailleur « sans poste spécifique ». Cette nouvelle tarification devrait entrer en vigueur 90 jours après sa publication au journal officiel, soit à la fin du mois d'avril 2021.

Les autorités ont par ailleurs chiffré à 32 000 les « opportunités d'emploi en 2021, [...] dont 7602 dans la sphère publique en raison du remplacement de salariés déjà en poste [...], notamment dans les secteurs de

<sup>1</sup> Entre novembre 2019 et novembre 2020 pour le secteur public (dernières données disponibles)

*l'éducation et de la santé* ». 10 000 demandeurs d'emploi devraient en outre bénéficier d'une formation pour améliorer leurs compétences professionnelles et 3000 autres suivront une formation dans le cadre du Programme entrepreneurial pour les petites et moyennes entreprises selon les déclarations officielles.

En parallèle, le ministère du Travail a annoncé courant janvier l'arrêt de la délivrance et du renouvellement de permis de travail pour de nouvelles catégories de métiers, notamment les employés administratifs et financiers au sein des compagnies d'assurance et de courtage, les vendeurs de voitures, les vendeurs au sein des magasins situés dans les *malls* et les chauffeurs routiers. Les avocats expatriés, s'ils peuvent toujours officier en tant que conseillers juridiques, ne sont par ailleurs plus autorisés à plaider devant les cours omanaises. Enfin, le ministère de l'Education a indiqué travailler à un renforcement significatif de l'omanisation dans l'enseignement au détriment des professeurs étrangers.

## INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

### **Les autorités omanaises ont dévoilé leur budget 2021**

Les autorités omanaises ont publié leur projet de budget pour l'année 2021. Etabli sur la base d'une prévision de croissance de 2,3% et d'un cours moyen du baril de pétrole de 45 USD, celui-ci confirme la baisse des dépenses engagée en 2020. Ces dernières devraient ainsi s'élever à 10,9 Md OMR au total en 2021 (28,3 Md USD), en recul de 14,1% par rapport au budget exécuté de 2020 (données préliminaires).

Dans le détail, les dépenses courantes devraient atteindre 9 Md OMR, dont 4,1 Md OMR pour les dépenses civiles, 3 Md OMR pour les dépenses militaires et de sécurité, 1,2 Md OMR pour le paiement des intérêts de la dette et 0,8 Md OMR pour l'achat et le transport de gaz. Les dépenses d'investissement chutent pour leur part à 0,9 Md OMR à la faveur notamment du transfert de la charge des dépenses liées à la production d'hydrocarbures de l'Etat à la nouvelle holding publique *Energy Development Oman (EDO)*<sup>2</sup>. En dépit de la remise en cause annoncée du système de subventionnement des tarifs de l'électricité et de l'eau (voir *infra*), les subventions devraient par ailleurs continuer de peser sur le budget en 2021, à hauteur de 800 M OMR.

Du côté des recettes, les autorités omanaises prévoient une hausse de 2,1% par rapport à 2020, à 8,6 Md OMR (22,5 Md USD), en dépit d'un nouveau recul important des recettes pétrolières (3,6 Md OMR ; -19%). Les autorités anticipent en effet une forte progression des recettes hors hydrocarbures (3,2 Md OMR ; +33%), alimentée notamment par l'introduction de la TVA à 5% dès le mois d'avril 2021 (300 M OMR attendus) et la hausse des revenus en provenance du fonds souverain *Oman Investment Authority (OIA)* – dividendes et ventes d'actifs – (800 M OMR).

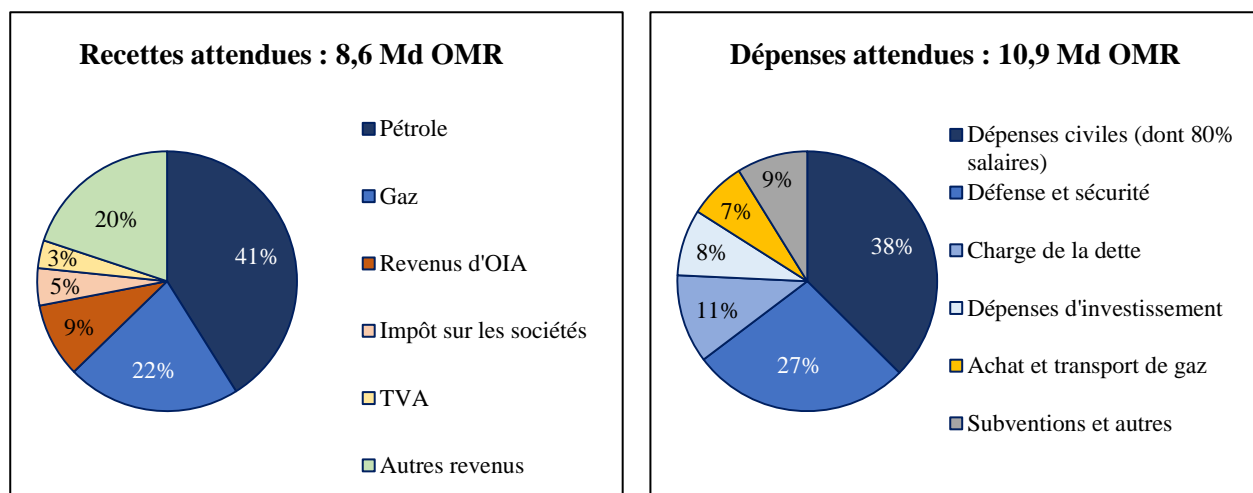
Au global, le déficit public devrait s'élever à 2,2 Md OMR en 2021 (5,8 Md USD), soit 8% du PIB. Ce déficit devrait être financé à hauteur de 73% par de l'endettement sur les marchés internationaux et domestiques et à 27% par la mobilisation des réserves de l'OIA (soit 600 M OMR). A ce titre, Oman aurait finalisé fin janvier la levée de 3,25 Md USD sur le marché obligataire international en trois tranches selon *Reuters* : 1,75 Md USD à 10 ans au taux de 6,25%, 1 Md USD à 30 ans au taux de 7% et 500 M USD à 4,45% à horizon 2025. *In fine*, la dette publique du Sultanat pourrait atteindre 21,7 Md OMR fin 2021 selon les autorités, soit environ 86% du PIB.

Après avoir enregistré un déficit public record en 2020 (17% du PIB selon les résultats préliminaires), corollaire de la chute des prix du pétrole et de la crise du Covid-19, les autorités omanaises affichent donc leur volonté de corriger la trajectoire budgétaire du Sultanat en 2021. Si les mesures d'austérité déjà en place sont reconduites, la forte baisse attendue des dépenses s'explique d'abord par la sortie comptable des dépenses liées à la production d'hydrocarbures du budget de l'Etat. En outre, conséquence de la politique

<sup>2</sup> Dirigée par Mme Haifa al-Khaifi, cette entité contrôle la participation de l'Etat dans PDO, 1<sup>er</sup> opérateur pétrolier du Sultanat.

d'endettement mise en œuvre par les autorités depuis 2014 pour financer le déficit, la charge de la dette s'alourdit considérablement en 2021 et représentera 11% des dépenses (env. 5% du PIB), contre 7% en 2020.

Décomposition des recettes et des dépenses dans le projet de budget 2021



Source : Ministère des Finances

**Les tarifs réglementés de l'électricité et de l'eau augmentent**

L'Autorité de régulation des services publics a annoncé l'entrée en vigueur d'une nouvelle grille tarifaire pour l'électricité et l'eau dès janvier 2021. L'objectif pour les autorités est de supprimer graduellement les subventions d'ici 2025, sauf pour les ménages omanais modestes enregistrés auprès du *National Subsidy System* (NSS). La nouvelle tarification de l'électricité maintient donc l'application d'un tarif « coût réel » (*cost reflective tariff - CRT*) pour les « grands consommateurs », mais abaisse le seuil d'entrée dans cette catégorie à 100 MWh par an (contre 150 MWh auparavant). Introduit en 2017, le tarif CRT reflète le coût total de production, de transmission et de distribution de l'électricité.

Pour les « petits consommateurs » (<100 MWh/an), la disparition des subventions s'effectuera progressivement : d'ici 2025 pour les citoyens omanais et d'ici 2023 pour les expatriés, les citoyens omanais disposant de plus de deux compteurs et les personnes morales (entreprises, administrations). Ces dernières seront par ailleurs soumises à une tarification été/hiver spécifique, sauf dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche (tarifs aménagés). Les tarifs de l'eau augmenteront également annuellement jusqu'à ne plus être subventionnés en 2025 pour les citoyens omanais (sauf les plus vulnérables) et en 2024 pour les autres consommateurs.

Nouvelle tarification de l'électricité et de l'eau pour 2021

Tarification de l'électricité	Paliers (kWh/mois)	Prix 2021 (Baisa/kWh)	Précédent prix (Baisa/kWh)
Citoyens omanais (de 1 à 2 compteurs)	0 – 2000	15	20
	2001 – 4000	20	
	Plus de 4000	30	
Citoyens omanais (>2 compteurs) et expatriés	0 – 500	20	
	501 – 1500	25	
	Plus de 1500	30	
Entreprises et administrations (consommation <100 MWh/an)	Tarif d'hiver	21	
	Tarif d'été	29	
Secteurs de l'agriculture et de la pêche	0 - 3000	12	
	3001 – 6000	16	
	Plus de 6000	24	
Grands consommateurs (>100 MWh/an)	-	CRT	CRT

Tarifification de l'eau	-	Prix 2021 (Baisa/m <sup>3</sup> )	Précédent prix (Baisa/m <sup>3</sup> )
Entreprises et administration	-	990	770
Citoyens omanais (de 1 à 2 compteurs)	-	550	440 (puis 550 si > 23 m <sup>3</sup> /mois)
Citoyens omanais (>2 compteurs) et expatriés	-	660	

Source : Autorité de régulation des services publics

### **Lancement du 10<sup>ème</sup> plan quinquennal (2021-2025) pour la diversification économique**

Le ministère de l'Economie a dévoilé le 10<sup>ème</sup> Plan quinquennal (2021-2025) pour la diversification économique du Sultanat. Celui-ci constitue le premier plan opérationnel pour la mise en œuvre de la feuille de route Vision 2040 selon les autorités. Le nouveau plan réajuste notamment les objectifs de contribution au PIB des cinq secteurs clés de la diversification – industrie manufacturière (12,2% du PIB d'ici 2025 contre 10,8% actuellement), transport et logistique (7,5% contre 6,4%), tourisme (3% contre 2,5%), pêche (2% contre 0,9%), minier (0,7% contre 0,5%) –, auxquels il ajoute un 6<sup>ème</sup> secteur prioritaire, l'éducation (6,2% contre 4,9%). Le plan fixe par ailleurs un certain nombre d'objectifs chiffrés en matière de croissance (croissance annuelle du PIB réel supérieure à 3,5% ; croissance annuelle du PIB hors pétrole de 3,2% en moyenne) et d'investissement (taux d'investissement porté à 27% du PIB ; IDE portés à 10% du PIB).

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### **Le condensat a soutenu la production de pétrole en 2020**

Selon le *Centre National pour les Statistiques et l'Information (NCSI)*, la production totale de pétrole du Sultanat d'Oman a reculé de 1,8% en 2020 en g.a., à 348 M de barils, soit environ 950 000 barils/jour. Dans le détail, la production de pétrole brut, soumise aux quotas OPEP+, a diminué de 9,1%, à 279 M de barils. La production de condensat de gaz – forme de pétrole léger non prise en compte dans le calcul des quotas OPEP+ –, a pour sa part poursuivi sa forte croissance (+45,2% en g.a.), à 69 M de barils, dans le sillage notamment de la montée en puissance des champs gaziers de Khazzan et Ghazeer.

287 millions de barils, soit plus de 82% de la production omanaise, ont été exportés en 2020, en baisse de 7,5% en g.a. La Chine est demeurée l'acheteuse quasi exclusive du pétrole omanais (86% du volume exporté, soit 248 millions de barils), loin devant l'Inde, la Corée du Sud et le Japon. Le prix moyen du baril de pétrole brut omanais s'est établi à 46 USD en 2020, soit 18 dollars de moins que l'année précédente.

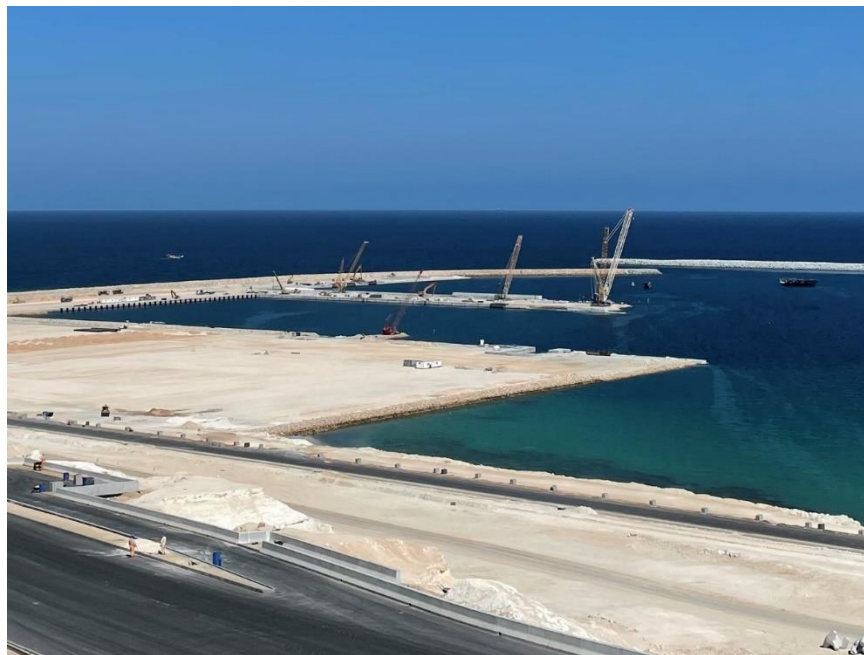
### **L'offre conceptuelle proposée par le port de Lorient retenue pour le développement du port de pêche de Duqm**

OPAZ, l'autorité en charge des zones économiques spéciales, dont la ZES de Duqm, a annoncé le 29 novembre 2020 avoir retenu l'offre conceptuelle remise par *Fisheries Development Oman (FDO)* en lien avec ses partenaires français – la SEM Lorient Keroman, opérateur du port de pêche de Lorient, et le cabinet de conseil en développement international Haltiqa Consulting –, ainsi qu'un groupement de sociétés omanaises, pour la mise en œuvre du projet de réalisation, d'exploitation et de développement commercial du port de pêche de Duqm. Cette décision s'est matérialisée par la signature le 21 décembre 2020 d'un accord à Duqm en présence de SE Dr. Saoud al Habsi, ministre de l'Agriculture, des pêches et des ressources en eaux, de SE Abdulsalam al Murshidi, Président du fonds souverain *Oman Investment Authority*, et du président d'OPAZ SE Dr. Ali bin Masoud Al Sunaidi.

Le consortium international, qui regroupe notamment côté omanais la holding publique *Fisheries Development Oman (FDO)*, l'armateur de pêche *Al Wusta Fisheries Industries (AWF)*, la société de pêche et de transformation *Oman Fisheries Company (OFC)* et la société d'investissement dans le secteur agroalimentaire *Oman Food Investment Company (OFIC)* doit désormais effectuer une étude d'avant-projet détaillée qui confirmera la configuration de l'ensemble du complexe portuaire, des filières de transformation

des produits de la mer et agro-alimentaires, ainsi que le planning du projet et l'enveloppe d'investissement. Le coût total des superstructures du complexe portuaire, hors création d'unités de transformation des produits de la pêche, est estimé à 50 M OMR (110 M EUR). Un démarrage progressif des premiers services offerts par le port de pêche de Duqm est prévu courant 2022.

Site du futur port de pêche de Duqm



**Importante réorganisation des entités publiques en charge du secteur de l'eau**

Suite à la publication d'un décret royal en date du 9 décembre 2020, le *ministère de l'Agriculture, de la pêche et des ressources en eau* sera désormais en charge de définir la stratégie de l'Etat omanais en matière de gestion de l'eau et de traitement des eaux usées. L'*Autorité de régulation des services publics*, déjà responsable de la régulation du marché de l'électricité et du transport de gaz naturel, se voit assigner le même rôle pour le secteur de l'eau et des eaux usées.

Pour la partie opérationnelle, la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées sont confiés à deux entités publiques. *Oman Wastewater Company (Haya Water)*, qui absorbe l'entité en charge de la distribution d'eau *Public Authority for Water (Diam)*, opérera sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la région du Dhofar. Dans cette dernière, la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées seront confiés à *Dhofar Power Company (DPC)*, qui absorbe à cet effet *Salalah Sanitary Drainage Services Company* et la *Direction générale de l'eau du Gouvernorat du Dhofar*.

A noter par ailleurs que la capacité de production d'eau douce du Sultanat d'Oman va s'accroître significativement à la faveur du démarrage très prochain de l'usine de dessalement d'eau de mer *Salalah IWP III* de la *Dhofar Desalination Company (DDC)*, située entre Salalah et Mirbat. Développé par un consortium réunissant le saoudien *ACWA Power* (50,1%), le français *Veolia* (35%) et l'omanais *DIDIC* (14,9%), ce projet a nécessité un investissement de 60 M OMR (env. 156 M USD). Déjà opérateur de l'usine de dessalement de Sur (130 000 m<sup>3</sup>/j), *Veolia* aura la charge du leadership pour l'exploitation et la maintenance de *Salalah IWP III* (114 000 m<sup>3</sup>/j) pour une période de 20 ans.

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique de Mascate

Rédigé par : Pablo Nivon, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes

Chef du Service Économique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>